

Luxembourg, le 28 mai 2014

Evolution de la somme des bilans des institutions financières monétaires

La Banque centrale du Luxembourg fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des institutions financières monétaires, qui comprennent les banques et les organismes de placement collectif (OPC) monétaires, n'a guère évolué en comparaison mensuelle, passant de 916 242 millions d'euros au 31 mars 2014 à 924 759 millions d'euros au 30 avril 2014. Entre les mois d'avril 2013 et avril 2014, la somme des bilans était en baisse de 4,2%.

La somme des bilans provisoires des banques s'élevait à 725 376 millions d'euros au 30 avril 2014 contre 719 240 millions d'euros au 31 mars 2014, soit une hausse de 0,9%. Entre les mois d'avril 2013 et avril 2014, la somme des bilans des banques était en baisse de 3,7%.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle, au 30 avril 2014, était de 152 unités.

La somme des bilans provisoires des OPC monétaires s'élevait à 199 383 millions d'euros au 30 avril 2014 contre 197 002 millions d'euros au 31 mars 2014, soit une hausse de 1,2%. Entre les mois d'avril 2013 et avril 2014, la somme des bilans était en baisse de 6,2%.

Au 30 avril 2014, le nombre d'OPC monétaires était de 191 compartiments.

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



Secrétariat général
L-2983 Luxembourg
Télécopieur: +352 4774-4910
sg@bcl.lu